



La commune de Roches recrute un agent recenseur

pour la campagne qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026

Conditions de candidatures requises :

- Discrétion et confidentialité
- Disponibilité quotidienne y compris le samedi, large amplitude horaire, pas de congés pendant la durée de la collecte
- Connaissance indispensable du territoire rochois
- Être en possession d'un véhicule personnel et d'un téléphone mobile
- Suivre les formations obligatoires assurées par l'INSEE : 2 demi-journées en janvier
- Assurer la collecte des données
- Rendre compte régulièrement de l'avancée du travail auprès du coordinateur

Présentation des candidatures :

Date limite : 31 octobre 2025

Courrier de candidature et curriculum vitae par mail ou courrier

**Recensement
rémunéré**

Mairie de Roches
9 rue du marbre
23270 ROCHES
Tél : 05 55 80 73 69
accueil.mairie@roches23.fr